



Où envoyer ma cotisation ?

Marjorie Bounhol

Trésorière départementale du 91



38 rue Charles de Gaulle
Batiment B - Boîte B32
91330 - Yerres



s2-91@snepsu.net



www.snepsu-versailles.net

DES FACILITÉS D'ADHÉSION



66 % déductibles de ses impôts ou en crédit si non imposable

Païement en plusieurs fois (5 fois maxi)

Païement par prélèvement automatique à la date souhaitée.

Reconduction automatique tous les ans si vous le souhaitez.



Pourquoi se syndiquer ?

Défendu.e et soutenu.e

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien nécessaire.

Informé.e

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels.

Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (contre-pied).

Les textes officiels sont sur le site du SNEP-FSU ainsi que de nombreuses autres ressources.

Représenté.e

Le SNEP recueille plus de 80% aux élections professionnelles.

C'est le représentant des profs d'EPS dans toutes les instances et commissions.

Formé.e

Le SNEP organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et pour être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

SNEP-FSU
Essonne



AGIR ENSEMBLE



DU 13 AU 24 NOVEMBRE, MON AS VOTE

POUR les élu-es des AS de l'Essonne.



AVANT LE 06 OCT

Pensez à constituer le comité directeur de votre AS lors de votre AG de rentrée.



Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et nationaux) du SN-EP-SU, des hors séries et Contriép à des bulletins FSU et PQR à courriers divers, ... Pour les nouvelles adresses et nouvelles adresses, les publications et courriers sont envoyés, par défaut, par courrier électronique. Pour les envois en version papier, ou en version papier et électronique, l'adresse de l'abonné doit être indiquée dans le champ "adresse postale". https://www.snp.fr/fr/ep/ep-ressources. Pour les envois en version papier et en version papier et électronique, les données des adresses postales, pour supporter des modifications, doivent être indiquées dans le champ "adresse postale". https://www.snp.fr/fr/ep/ep-ressources.	Au bonhomme indigène on le peut recevoir le bulletin Les données de l'adresse postale des abonnés sont envoyées, par défaut, par courrier électronique. Pour les envois en version papier, ou en version papier et électronique, l'adresse de l'abonné doit être indiquée dans le champ "adresse postale". https://www.snp.fr/fr/ep/ep-ressources.
Date et signature	Les données de l'adresse postale des abonnés sont envoyées, par défaut, par courrier électronique. Pour les envois en version papier, ou en version papier et électronique, l'adresse de l'abonné doit être indiquée dans le champ "adresse postale". https://www.snp.fr/fr/ep/ep-ressources.	Les données de l'adresse postale des abonnés sont envoyées, par défaut, par courrier électronique. Pour les envois en version papier, ou en version papier et électronique, l'adresse de l'abonné doit être indiquée dans le champ "adresse postale". https://www.snp.fr/fr/ep/ep-ressources.

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2023-2024

[illegible]

Je choisis de payer ma cotisation...

- 4/ En ligne sur le site <https://mesinscriptions.fr/sujets/le-s-mep-fsu/bid-merci-pourquon-comment/>
- 5/ Par chèques à l'ordre de USMF-FSU Préciser le nombre de chèques (max 8) (indiquez au dos de chaque chèque la date de naissance)
- 6/ Par virements bancaires en ligne ou par chèque (écriture à 3 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois idéalement en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous

[illegible]